

Adopté par l'Assemblée des délégués du PLR. Les Libéraux-Radicaux le 21 janvier 2023

Trois piliers pour la prospérité et l'entrepreneuriat en Suisse

Revendications du PLR en matière de politique économique

Le modèle à succès suisse a contribué de manière déterminante à la prospérité de notre pays, qui reste très élevée en comparaison internationale. Ce modèle à succès est cependant sous pression : les crises et les changements géopolitiques confrontent la Suisse à de nombreux défis. La pression ne vient pas seulement de l'extérieur, mais aussi sur le plan intérieur, où l'ordre économique libéral de la Suisse est régulièrement attaqué. Il est urgent d'agir : la place économique a besoin de davantage de spécialistes formés et il est nécessaire de supprimer les processus administratifs paralysants et compliqués. Une économie ouverte comme la Suisse a en outre besoin de relations commerciales stables avec les marchés internationaux et notamment avec ses principaux partenaires commerciaux en Europe. L'objectif est que la Suisse renforce encore sa compétitivité internationale. Afin que la prospérité de la Suisse perdure, les principes libéraux-radicaux doivent prévaloir : responsabilité individuelle plutôt que tutelle étatique, incitations plutôt qu'interdictions, économie de marché plutôt qu'intervention de l'État et davantage de libre-échange pour moins de protectionnisme.

La Suisse est une économie ouverte qui, malgré sa petite taille, fait partie des pays les plus prospères au monde. En termes de qualité de vie, de formation, d'innovation ou d'emploi, notre pays fait partie du peloton de tête.¹ Grâce à cela, la Suisse a été – comparativement à d'autres pays – plus résistante face à la crise. L'économie suisse s'est rétablie plus rapidement après la pandémie liée au Covid-19 et a mieux résisté aux fluctuations des prix que ses voisins de la zone euro.

Obstacles de politique intérieure

Néanmoins, le modèle à succès suisse est sous pression sur le plan de la politique intérieure. De nouveaux obstacles qui réduisent à néant nos avantages concurrentiels apparaissent. La Suisse se trouve dans une véritable impasse en matière de réformes. En effet, le système fiscal peine à être réformé, tout comme le droit du travail modernisé. Les référendums et initiatives en cours qui nuisent à notre économie et à notre place économique, l'opposition croissante aux réformes financières durables ainsi qu'une véritable frénésie réglementaire compliquent la tâche et mettent en péril notre prospérité. Les défis sont donc nombreux et des réformes durables et ciblées sont nécessaires de toute urgence pour suivre le rythme des nombreux changements sociétaux et économiques.

Les évolutions internationales imposent des ajustements

La Suisse n'est pas une île. La guerre d'agression du Kremlin contre l'Ukraine, la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, la pandémie liée au Covid-19, le changement climatique ou les problèmes de la chaîne d'approvisionnement internationale sont également ressentis dans notre pays. Ces crises multiples ont encore accentué les problèmes structurels helvétiques.

D'importants partenaires commerciaux de la Suisse sont également concernés. La récession qui est en train de se dessiner en Europe toucherait également la Suisse de plein fouet. À ces nombreuses incertitudes s'ajoute une politique isolationniste croissante de la part de partenaires commerciaux importants. La Chine et les États-Unis, par exemple, recourent de plus en plus aux droits de douane pour protéger leur marché intérieur. L'instabilité internationale reste donc élevée et la tendance à la formation de blocs s'accroît.

La stagnation des relations bilatérales avec l'Union européenne (UE) pèse également sur la Suisse, notamment en

¹ OCDE Better Life Index : [Suisse](#) ; IMD World Competitiveness [Ranking](#) ; WEF Global Competitiveness [Report](#)

ce qui concerne les réseaux internationaux de recherche, de développement et de production. Les décisions d'investissement sont de plus en plus marquées par cette incertitude, ce qui est préjudiciable à notre place économique. Les prescriptions fiscales de l'OCDE (relatives aux prescriptions concernant l'imposition minimale) s'attaquent à un avantage important de la place économique suisse. La suppression de ces avantages fiscaux doit être compensée et des mesures doivent être prises pour garantir l'attractivité de notre place économique.

Des solutions libérales-radicales sont nécessaires

Il est urgent d'agir en matière de politique économique. Nous sommes sur le point d'affaiblir notre prospérité. Pour renverser cette tendance, une main-d'œuvre qualifiée et un marché du travail flexible, un budget national sain, une capacité d'innovation, une ouverture internationale, moins de bureaucratie, la sécurité juridique et un État fort mais svelte sont nécessaires. Le PLR a la solution pour assurer notre prospérité et garantir la compétitivité de nos entreprises. Elle repose sur les trois piliers suivants :

1 Garantir le dynamisme économique et une main-d'œuvre qualifiée

La pénurie de main-d'œuvre qualifiée en Suisse va continuer à s'aggraver en raison de la forte demande de personnel spécialisé, de la tendance persistante à l'académisation et, à long terme, en raison de l'évolution démographique. Une modernisation et une flexibilisation du marché et du droit du travail sont indispensables. Les incitations doivent être conçues pour exploiter au maximum le potentiel offert par la population. Il s'agit notamment de mesures visant à maintenir les personnes aussi longtemps que possible sur le marché du travail, à augmenter le temps de travail à temps partiel et à utiliser le potentiel de main-d'œuvre qualifiée nationale et étrangère. Parallèlement, le système dual de formation professionnelle, qui est un pilier fondamental du modèle à succès suisse et qui garantit une main-d'œuvre qualifiée, doit être renforcé.

1.1 Moins de bureaucratie – plus de numérisation

Pour utiliser à bon escient le personnel qualifié disponible, il est nécessaire de mettre en place des processus efficaces. Il convient d'éviter les exigences réglementaires inutiles et de supprimer les incitations négatives. Le flot de lois et d'ordonnances restreint nos libertés, la Suisse étouffe sous une bureaucratie qui coûte de l'argent, du temps et des nerfs.

Afin de simplifier la charge administrative, les processus doivent être numérisés², les services E-Government doivent être développés et l'e-ID doit être introduite rapidement. Les investisseurs potentiels et les entreprises intéressées doivent en outre disposer d'un point de contact central, via un guichet unique, pour pouvoir procéder à des clarifications. Dans le cas d'un traitement plus efficace, le montant des taxes respectives devrait être réduit en conséquence. La qualité des infrastructures doit également être améliorée (réseau téléphonique, réseau électrique, approvisionnement en eau, mobilité, etc.) Les blocages actuels, par exemple en ce qui concerne la technologie 5G, risquent de faire prendre du retard à notre pays, ce qui le désavantagera inévitablement.³ Le PLR s'engage résolument pour des décisions basées sur la science et les risques, c'est-à-dire : gérer les risques au lieu d'interdire les technologies. Dans ce sens, l'utilisation des technologies modernes doit être facilitée (par exemple les nouveaux procédés de génie génétique).

Pour protéger nos entreprises des coûts de réglementation inutiles, il existe une solution efficace proposée par le PLR : le frein à la réglementation. À l'instar du frein à l'endettement, les réglementations qui pèseraient particulièrement lourd sur les entreprises doivent être soumises à une majorité qualifiée au Parlement. Un organe de contrôle indépendant pour les analyses d'impact de la réglementation doit en outre apporter une solution et une date d'expiration pour les lois doit être ajoutée lorsque cela est possible et judicieux.

En raison de sa complexité et des nombreuses dérogations, la TVA représente une charge administrative et financière importante pour les entreprises. Pour simplifier le système de la TVA, un taux unique⁴ doit enfin être introduit. En outre, en matière de TVA, une simplification des transactions commerciales pourrait être envisagée, par exemple sous la forme d'une suppression du décompte effectif jusqu'à la prestation finale.⁵ Dans le domaine

² Mo. Dobler [22.3122](#) Pour une offensive numérique de l'administration suisse axée sur les avantages

³ Mo. RL [20.3237](#) Réseau de téléphonie mobile. Créer dès à présent les conditions générales propices à un déploiement rapide

⁴ Mo. Caroni [21.3444](#) TVA. Mettre en place un taux unique

⁵ Ip. Caroni [21.4353](#) Charge administrative des entreprises liée à la TVA. Frapper un grand coup en se focalisant sur le B2B

de l'imposition directe des personnes physiques, l'objectif d'une Easy Swiss Tax est toujours d'actualité. Puisque chaque point d'impôt supplémentaire entraîne une perte de liberté personnelle, de pouvoir d'achat et de compétitivité, le PLR continue de demander un impôt modéré et simple sur le revenu ainsi que bas et simple pour les entreprises. La progression à froid doit en outre être compensée sous toutes ses facettes. L'adaptation des barèmes et des déductions de l'impôt fédéral direct permet à une large partie de la population de bénéficier d'allègements. La réglementation existante doit être examinée quant à sa pertinence. Les problèmes liés à la progression réelle doivent également être éliminés, car en raison de la croissance économique réelle, les contribuables se retrouvent constamment dans des paliers de progression plus élevés.

Sur le marché, l'État apparaît de plus en plus comme un concurrent de l'économie privée, faussant ainsi la concurrence. Toujours là où c'est possible, les prestations doivent être proposées par des privés. Les entreprises publiques ne doivent pas intervenir dans ce domaine.⁶ Il convient d'accorder une attention particulière à la sécurité juridique. Un cadre juridique stable et la sécurité dans la planification qui en découle sont essentiels pour les entreprises existantes ainsi que pour l'implantation de nouvelles entreprises.

Les conditions-cadres légales doivent être encore améliorées afin d'encourager plutôt que de freiner les entrepreneurs, de sorte qu'ils puissent exploiter leur potentiel au profit de l'économie et de la société. En particulier, la création d'entreprises doit être possible à 100% par voie numérique, y compris les démarches auprès du registre du commerce et la certification notariale des signatures et des déclarations de volonté.⁷ En outre, le traitement fiscal du capital-risque et des participations des collaborateurs doit être plus avantageux. La création d'un nouveau statut d'activité lucrative dans le droit des assurances sociales contribue également à promouvoir le travail indépendant ou l'entrepreneuriat.⁸

Nos revendications :

- › Promouvoir la numérisation pour simplifier les procédures administratives (particulièrement. introduire rapidement l'e-ID ; développer les services E-Government)
- › Faciliter l'utilisation de technologies modernes, pas d'interdictions technologiques à titre préventif
- › Introduire un frein à la réglementation et créer un organe de contrôle indépendant pour les analyses d'impact de la réglementation
- › Introduire un taux de TVA unique et simplifier la TVA dans les transactions commerciales
- › Éliminer les effets secondaires de la progression à froid et de la progression réelle
- › Pas de distorsion de la concurrence par les entreprises publiques
- › Promouvoir l'entrepreneuriat (particulièrement. faciliter la création d'entreprises ; nouveau statut pour les indépendants recourant aux plateformes, adaptation des règles d'imposition pour les start-ups)

1.2 Exploiter le potentiel intérieur et améliorer la conciliation entre travail et famille

En Suisse, de nombreuses personnes ne travaillent pas du tout ou seulement à temps partiel. En raison de renoncements volontaires, les entreprises doivent faire face à une pénurie de personnel, ainsi que de spécialistes qu'elles se voient souvent dans l'obligation de recruter à l'étranger. Ce potentiel dormant doit pouvoir être exploité. Pour cela, il est nécessaire de supprimer les obstacles et de mettre en place des incitations ciblées.

La progression fiscale due à l'addition des revenus des couples mariés, en particulier, est un frein à la motivation et à la carrière. Pour le deuxième salaire, il est souvent financièrement inintéressant d'exercer une activité, de sorte que les femmes (encore principalement) réduisent leur taux d'occupation ou abandonnent complètement leur activité professionnelle. Pour changer cela, il faut impérativement introduire l'imposition individuelle. Le PLR Femmes Suisse a ouvert la voie en déposant avec succès l'[initiative pour l'imposition individuelle](#).

En outre, les structures d'accueil extrafamilial doivent être améliorées comme par exemple la réduction de la bureaucratie pour les places de crèche ou la déductibilité des frais effectifs pour la garde externe des enfants, et d'autres mesures visant à augmenter le taux d'activité doivent être examinées. Un droit du travail moderne et flexible, sans bureaucratie inutile ni surréglementation, est également nécessaire. Cela profite aux salariés comme aux employeurs : d'une part, les salariés bénéficient d'une organisation plus flexible de leur vie professionnelle et

⁶ Mo. RL [19.4004](#) Entreprises proches de la Confédération. Clarifier les responsabilités; Mo. Caroni [20.3531](#) Pour une concurrence plus équitable avec les entreprises publiques

⁷ Mo. Silberschmidt [21.3180](#) Création d'entreprises par voie entièrement numérique

⁸ Mo. RL [22.3630](#) Créer un nouveau statut pour les travailleurs de plateforme indépendants et garantir leur protection sociale

familiale, d'autre part, les employeurs peuvent mieux répondre aux besoins spécifiques de leur branche et réduire les charges administratives. Par exemple, les branches qui ont la possibilité de réduire leur activité pendant les mois critiques de l'hiver et de contribuer ainsi aux économies d'énergie doivent avoir la possibilité de mettre en place des horaires de travail plus flexibles afin de pouvoir compenser les pertes au cours de l'année.⁹

Le potentiel des travailleurs âgés doit également être reconnu et exploité : ils ont une expérience professionnelle et des qualifications non négligeables à offrir. Les mauvaises incitations qui bloquent l'accès des travailleurs âgés au marché du travail doivent être supprimées. Il est par exemple important qu'une activité professionnelle au-delà de l'âge de référence soit également génératrice de rentes.

Nos revendications :

- › Introduire l'imposition individuelle
- › Moderniser et flexibiliser le droit du travail, sans bureaucratie inutile ni surréglementation (particulièrement. exceptions et simplifications dans la saisie du temps de travail ; facilitation du travail du soir et du week-end)
- › Améliorer les structures d'accueil extrafamilial
- › Permettre un congé parental flexible
- › Rendre possible la constitution d'une rente du revenu de l'activité professionnelle après la retraite

1.3 Plus de flexibilité pour les pays tiers

Le recrutement de main-d'œuvre en provenance de pays tiers doit être facilité. Les contingents actuels des pays tiers ne sont pas épuisés en raison de la grande complexité du système actuel. La répartition des contingents par canton constitue un obstacle supplémentaire. Un recrutement simple axé sur les besoins de l'économie est indispensable.

Les étudiants étrangers de pays tiers, par exemple, qui ont suivi une formation en Suisse, ne peuvent souvent pas rester en Suisse assez longtemps après la fin de celle-ci pour trouver un emploi adéquat en raison de conditions trop strictes. Les fruits de l'investissement des pouvoirs publics dans la formation de ces étudiants sont ainsi trop souvent récoltés à l'étranger. Pour faire face à la concurrence internationale, il est indispensable d'adapter les conditions existantes. Une prolongation de l'autorisation de séjour après la fin des études ou un soutien plus important lors de la recherche d'un emploi en Suisse pourraient contribuer à éviter la fuite des cerveaux. De plus, les universités devraient proposer davantage de programmes internationaux (p. ex. création d'une EPF business school) qui attireraient des étudiants étrangers dans les domaines où la Suisse manque de main-d'œuvre.

Nos revendications :

- › Faciliter l'accès aux contingents de pays tiers
- › Prolonger l'autorisation de séjour après la fin des études pour les étudiants étrangers
- › Proposer davantage de programmes internationaux dans les universités

2 Assurer et développer l'accès aux marchés internationaux

En tant qu'économie ouverte et pays orienté vers l'exportation, la Suisse a besoin de relations fiables et d'un accès aussi non discriminatoire que possible aux marchés mondiaux. C'est pourquoi les droits de douane et autres obstacles non tarifaires au commerce doivent être supprimés et de nouveaux accords de libre-échange conclus. C'est la seule façon pour la Suisse de rester compétitive au niveau mondial.

Un marché du travail, de la recherche et de la formation ouvert est également déterminant pour le succès de la Suisse. L'attractivité du site de recherche suisse souffre toutefois particulièrement de la non-association à Horizon Europe et la place économique de l'impôt minimum annoncé par l'OCDE. Pour garantir la compétitivité de la Suisse, notre capacité d'innovation doit être assurée à long terme. De bonnes conditions-cadres garantissent que des investissements durables et récurrents en matière de recherche, de développement et de production soient réalisés en Suisse et que l'innovation soit ainsi encouragée.¹⁰

⁹ Mo. RL [22.3954](#) Annualiser les horaires de travail. Une mesure concrète pour économiser l'énergie

¹⁰ Mo. CER-N [22.3375](#) Un programme suisse pour une recherche et une innovation d'excellence (à la demande du PLR)

2.1 Développer les relations bilatérales avec l'UE

Les relations bilatérales entre la Suisse et l'UE sont d'une importance capitale. L'UE et ses États membres sont nos principaux partenaires commerciaux et nous partageons une histoire et une culture communes. Des relations bonnes et fiables sont donc extrêmement importantes pour notre économie et notre société.

La voie bilatérale s'est avérée être une option sur mesure pour les deux parties. Pour le PLR, il est donc clair que la voie bilatérale doit être développée. Ni l'adhésion à l'UE ou à l'Espace économique européen (EEE), ni le démantèlement des relations au moyen d'un accord de libre-échange ne sont des options viables. Pour la Suisse, un accès non discriminatoire au marché intérieur et une coopération réglementée avec l'UE restent essentiels.

Le développement et la consolidation à long terme de la voie bilatérale sont capitaux. Pour atteindre cet objectif, les délégués du PLR Suisse ont adopté le 25 juin 2022 le papier de position « [Pour une politique européenne constructive : développer les bilatérales](#) », à travers lequel nous proposons un nouveau paquet de négociations (Bilatérales III). Les questions institutionnelles doivent être abordées dans une optique sectorielle, spécifique à chaque thème. Il s'agit d'une approche pertinente qui permet de trouver des solutions pour équilibrer les intérêts en fonction des thèmes (clauses de sauvegarde ou possibilités d'opting-out).

Nos revendications :

- › Préserver l'autonomie politique de la Suisse (pas d'adhésion à l'UE ou à l'EEE et autonomie dans des domaines vitaux)
- › Garantir et développer durablement la voie bilatérale
- › Coopérer avec l'UE en cas d'intérêt mutuel, notamment dans les domaines de la recherche, de la formation, de la sécurité et de la migration, de l'électricité

2.2 Diversifier les accords de libre-échange

Globalement, il convient d'accélérer la suppression des droits de douane et des obstacles techniques au commerce et de conclure simultanément de nouveaux accords de libre-échange avec des débouchés importants, tout en renonçant à un « Swiss Finish » dans tous les domaines. Le protectionnisme renchérit les produits pour les consommateurs suisses, et charge les entreprises helvétiques

Nos revendications :

- › Développer et diversifier les relations commerciales (notamment conclure de nouveaux accords de libre-échange)

3 Réduire les exigences envers l'État et promouvoir la responsabilité individuelle

Crise, crise et encore crise : le mot est de plus en plus facile à prononcer pour beaucoup. Qui dit crise, dit aide et argent de l'État. Or, le développement des aides restreint le modèle de liberté de la Suisse. Il faut donc prendre cette tendance à contre-pied. Il faut mettre un terme à la tendance à l'extension des prestations sociales et de l'augmentation de la quote-part de l'État, car les privilèges sont plus faciles à accorder qu'à retirer. En outre, lors de l'attribution de fonds publics, il convient de faire la distinction entre le besoin et l'exigence. Le sens de la responsabilité individuelle doit être nettement renforcé et encouragé, tant chez les personnes que chez les entreprises. Du côté des entreprises, la responsabilité individuelle doit être comprise comme la contrepartie de la liberté d'entreprendre. Les défis ou les crises à venir doivent être anticipés et absorbés en premier lieu par les entreprises ou les individus concernés. L'État ne doit intervenir qu'en cas de défaillance du marché ou de situation d'urgence, et ce conformément au principe de mesures ciblées et limitées dans le temps.

3.1 Garantir des finances publiques saines

Dans les situations de crise, il est indispensable de disposer d'une marge de manœuvre en matière de politique financière qui ne limite pas la capacité d'action de la Confédération. Pour cela, il faudra continuer à l'avenir à respecter strictement le frein à l'endettement. En outre, les dettes élevées à cause de la pandémie liée au Covid-19 doivent être rapidement réduites.

Indépendamment de la nature de la crise, une intervention de l'État n'est justifiable qu'en dernier recours. Le PLR mise sur la responsabilité individuelle et des réformes plus durables, plutôt que sur des plans de relance à court terme. Les incitations doivent être conçues de manière à ce que les entreprises puissent et veuillent se prendre en charge elles-mêmes. Dans l'esprit de recourir à ses propres moyens et de la résilience, la création de réserves de main-d'œuvre pour les périodes de crise doit être favorisée fiscalement.¹¹ En outre, le financement par fonds propres et par emprunt doit être traité équitablement, afin qu'il y ait moins d'incitations à s'endetter.

Nos revendications :

- › Maintenir la discipline financière et respecter le frein à l'endettement
- › Favoriser fiscalement la constitution de réserves de main-d'œuvre
- › Traiter équitablement le financement par fonds propres et par emprunt

3.2 Protéger la Banque nationale suisse (BNS) des revendications populistes

La BNS doit veiller à la stabilité des prix en Suisse. Le retour brutal de l'inflation montre à quel point cette tâche est complexe. Pour que la BNS puisse remplir son mandat, l'indépendance de la banque centrale doit absolument rester intacte. En revanche, il n'appartient pas à la banque centrale d'aider financièrement les cantons et la Confédération. D'autres souhaits, tels qu'un fonds souverain destiné à financer la transformation vers une économie durable, des exigences extrêmes supplémentaires en matière de prescriptions d'investissement vertes pour les fonds de placement de la BNS ou l'utilisation de l'argent de la Banque nationale pour le financement de la prévoyance vieillesse, sont également très dangereux. D'une part, une lutte pour les bénéficiaires nuit à la crédibilité de la politique monétaire et, d'autre part, des tâches politiques supplémentaires menacent l'accomplissement de la mission principale de stabilité des prix.

C'est pourquoi il faut s'opposer à toutes les interventions qui portent atteinte à l'indépendance de la BNS.¹² Cela est d'autant plus vrai au vu des pertes records de la Banque nationale et de la situation fondamentalement différente de son bilan dans un avenir prévisible, ce qui rend très improbable une distribution à la Confédération et aux cantons dans un avenir proche.

Nos revendications :

- › La Banque nationale doit rester indépendante
- › La politique monétaire ne doit pas être liée à la politique sociale et environnementale

3.3 Une économie libérale signifie une économie durable

Il est incontestable que l'activité économique doit être durable. Le PLR considère la durabilité comme une interaction globale de différents facteurs. Le développement économique doit être en harmonie avec l'environnement et le climat et doit tenir compte des changements sociaux. Pour ce faire, des principes tels que l'orientation par le biais d'incitations (au lieu de prescriptions et d'interdictions étatiques), l'utilisation de nouvelles technologies pour augmenter l'efficacité et promouvoir une économie circulaire ainsi qu'un cadre de planification fiable et démocratiquement soutenu sont primordiaux. En outre, une approche globale en amont des décisions, l'interdépendance internationale comme l'anticipation des évolutions futures afin de préserver la marge de

¹¹ Mo. Feller [21.3036](#) Encourager les entreprises à constituer des réserves de crise

¹² Ip. Walti [22.4181](#) Bénéfices de la BNS. Éteindre les convoitises

manœuvre sont d'une grande importance. C'est la seule façon de garantir des bases de vie intactes, une économie prospère et un budget national sain pour la prochaine génération.